

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1220

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers un syndicat unique des médias

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Sylviane Klein
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Mario Carera
Composition et maquette:
Valérie Bory
Jean-Luc Seylaz
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(vb) Il y a trois semaines, à la 9^e assemblée des délégués du Syndicat du livre et du papier (SLP), à Fribourg, un premier pas important a été fait en direction d'un futur syndicat unique des médias. Le SLP a adopté à l'unanimité une résolution dans ce sens. Si la plus importante association de journalistes, la Fédération suisse des journalistes (FSJ, environ 7000 membres) est absente de ces préliminaires, le syndicat suisse des mass média (SSM), l'Union suisse des journalistes (USJ, qui ne regroupe qu'environ 1500 membres essentiellement alémaniques, teintée à gauche), et une section du Syndicat suisse des services publics (SSP) sont prêts à se lancer dans des négociations menant à une fusion. L'Union suisse des lithographes (USL) se prononcera en 1996.

Face aux restructurations, dans lesquelles des journalistes ont laissé des plumes, au durcissement des relations entre les patrons de presse et les journalistes, qui a abouti à une Convention collective entérinant l'acceptation par ces derniers de salaires à la baisse, face à l'obsolescence rapide des métiers traditionnels de la presse et de l'imprimerie, la tentation d'un syndicat unique et puissant refait surface. Sans parler du processus préoccupant de concentration de la presse dans les mains d'un même employeur, Edipresse.

«Ce serait une union des plus précipitées», dit Frédéric Montanya, Président du SLJ (Syndicat lémanique des journalistes, affilié à la FSJ, qui regroupe 1500 membres sur les 2200 journalistes romands et résulte de la fusion entre les sections genevoise et vaudoise).

Les journalistes en effet sont loin d'être acquis à l'idée d'un syndicat commun avec les autres parents (éloignés) de la profession. La Fédération suisse des journalistes est extrêmement prudente là-dessus et ne prend même pas part aux négociations-prémisses d'un syndicat unique, avec des partenaires marqués par une affiliation à l'USS (Union syndicale suisse). Certes, à Thoune, en automne 93, un vote consultatif lors d'une Journée des médias, ouverte à tous les membres, a montré qu'une majorité de la centaine de personnes présentes y étaient favorables, mais un vote indicatif ne fait pas le printemps et dans l'ensemble, la profession tient bec et ongle à ne pas se laisser coller d'étiquette politique.

D'anciennes tentatives de fusion avec les syndicats SSM, USJ, SLP ont avorté. Une motion avait même été votée lors d'un congrès de la Fédération des journalistes, en 1991, demandant aux responsables de la FSJ de

faire leur possible pour mettre sur pied à terme un grand syndicat des médias. Résolution restée lettre morte... L'ancienne Association de la presse genevoise (aujourd'hui regroupée au sein du SLJ), ayant sur son territoire l'essentiel du personnel SSR, a toujours suivi de près l'idée d'un rapprochement intersyndical, sans le concrétiser. Des discussions sont actuellement en cours pour un rapprochement entre la FSJ et la Ferts (Fédération des employés de la radio-télévision suisse), mais elles semblent loin d'aboutir.

Certains journalistes reconnaissent bien qu'un rapprochement doit se faire, et qu'il est imposé par les conditions actuelles. Mais la profession, qui s'enorgueillit d'un statut (plus moral qu'autre chose) assimilé aux professions libérales, répugne à manger au râtelier syndical. Quand on sait que beaucoup de journalistes libres rament durement pour un revenu à la limite d'un SMIC, cette fiction fait sourire. Pourtant, il y a du pain sur la planche: par exemple les améliorations sonnantes et rébuchantes du statut des journalistes «libres», inscrites pourtant dans la dernière CCT, ne sont tout simplement appliquées par aucun éditeur, si l'on en croit le Journal des journalistes, *Télex* (15.6)! ■

MÉDIAS

Teletext Suisse SA a présenté son rapport annuel avec un exercice 1994 fort réjouissant pour l'entreprise. Il y a un million de téléspectateurs suisses qui consultent journalièrement cette source d'informations. Parmi les services fournis, notons le sous-titrage en allemand standard des émissions suisses de la Chaîne germanophone 3 Sat dont certains interlocuteurs parlent dialecte alémanique.

L'enquête sur les dépenses militaires d'un jeune lieutenant dans la *Revue militaire suisse* (DP 1209) a été reproduite dans le *Nouveau Quotidien* mais provoque une réaction d'un lieutenant colonel dans le numéro de mai de la RMS. Conclusion du supérieur: «Encore une fois, saluons comme il se doit le fait qu'un officier lance un débat, fort de ses convictions, débat que cette prise de position n'entend pas clore mais nuancer». A suivre.